



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111288

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 25/10/2024 10H53 C:022679 I:06232

V/Email reçu le Vendredi 25/10/2024 à 10H53

SELON DEVIS N° 4100164

V/REF.IMM. 7000

IMMEUBLE : LE BELLEVUE

8 a 12, RUE LOUIS PERGAUD

7 a 19, RUE ROMAIN ROLLAND

69500 BRON

SDC 'Le Bellevue'

C/O NEYRET GESTION IMMOBILIERE

12 PLACE MARECHAL JOFFRE

69230 SAINT GENIS LAVAL

Vaulx en Velin, le 27 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N8 PERGAUD - Contacter MME BERTRAND - TEL:*06 11947951*

MOTIF : Votre accord sur notre devis n° 4100164 du 24/10/2024 d'un montant de
1469,88 EURO HT

Donneur d'ordre : M. P. LEVITRE

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

ASPIRATION ET DESINFECTION DU BOX PRIVATIF

OUVERTURE DU TABOURET

ASPIRATION ET PASSAGE HP POUR NETTOYER LES SURFACES DU TABOURET

ASPIRATION CONSTANTE PENDANT LA DUREE DES TRAVAUX MACONNERIE

POSE CIMENT SIKA SUR LE FOND DU REGARD ET PAROI

LA GESTION DES DECHETS N'EST PAS COMPRIS DANS LE PRESENT DEVIS ET VOUS
SERA FECTUREE EN SUS

NOTRE INTERVENTION LE 18/11/2024

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 19/11/24 à 15H41 M. V. NEYRET

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage
de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'après plusieurs



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4111288

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====			
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	P.U. HT	
1,00	Travaux conformes au DEVIS en référence	1469,88	1469,88
Quantité	Fournitures - Mises en oeuvre	P.U. HT	
1,00	Traitement des déchets	124,51	124,51
TOTAL H.T.			1594,39
T.V.A. a 10,00%			159,43
TOTAL T.T.C.En EURO			<u>1753,82</u>

Valeur en votre règlement au 15 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.